

Le curé décida donc que chaque dimanche, après la grand'messe, il irait s'agenouiller devant la statue de la Vierge et là, réciterait le chapelet avec toute la paroisse, pour obtenir la faveur désirée.

Cependant, les dimanches se succédaient : janvier, février et une partie de mars s'écoulèrent.

Le fleuve géant, comme disent nos poètes, restait libre devant le Cap. On avait beau multiplier les chapelets, il roulait toujours aux yeux de tous ses belles eaux profondes où pas une glace n'apparaissait.

Humainement parlant, à ce temps de l'année, il n'y avait plus rien à espérer ; mais M. Désilets et ses paroissiens s'entêtèrent et continuèrent de prier. Enfin, le 14 mars, vers le soir, il s'éleva du sud-ouest un grand vent. Ce vent souleva les battures et des débris de glaçons descendirent dans la grande anse formée par le fleuve en bas du Cap.

Le vent continua de rugir et la nuit se passa dans l'attente

Au point du jour, bien des regards interrogèrent le fleuve. Il était couvert de neige entremêlée ça et là de glaçons.

La journée se passa ainsi.

Le lendemain, 16 mars, était un dimanche. M. le curé Désilets se trouva malade. Il ne parut pas à l'église. M. Duguay, curé actuel du Cap, le remplaça, et, les vêpres finies, se dirigea, avec quelques hommes, vers la grève.

Firmin Cadotte, une hache à la main, un cable passé autour de la ceinture, marchait le premier. Flavien Bourassa tenait les bouts du cable.

A une quinzaine d'arpents en bas de la vieille église, ils trouvèrent des glaçons joints ensemble par de la neige flottante, portée par un léger *frasis*. C'étaient de petits bancs, que le vent avait détachés des rives. Le plus grand, long de deux arpents, n'avait pas plus de quarante à cinquante pieds sur la largeur du fleuve. Néanmoins, M. Duguay décida qu'il fallait traverser.

"La distance d'un banc à l'autre était très variable, dit-il, dans les *Annales du Rosaire*. Ici, il n'y avait que cinq pieds, là, dix à quinze, ailleurs vingt, trente, cinquante, un

demi-arpent et même davantage. Or, entre ces bancs, il faut bien le noter, il n'y avait pas de glace : rien que de la neige portée par du *frasis*. Nous hâtions le pas là où nous sentions que nos pieds descendaient dans le fleuve. Nous marchions ainsi sur un abîme. J'ai si bien constaté, avec tous mes hommes, qu'il n'y avait point de glace, que j'enfonçais ma canne dans le *frasis* aussi bien qu'on enfonce un bâton dans la neige molle et mouvante."

Pour s'expliquer que des hommes raisonnables aient pu tenter le passage du Saint-Laurent dans des conditions pareilles, il faut bien admettre une inspiration d'en haut, et se dire que la Vierge du Rosaire, qu'on avait tant priée, voulait donner une preuve de sa puissance.

"Je n'ai pas encore compris, écrivait dernièrement M. l'abbé Duguay, comment, lorsque je sondais moi-même l'abîme sur lequel je marchais, je ne craignais rien ni pour moi, ni pour ceux que, sans un prodige, je conduisais à la mort."

Quand M. Duguay et ses compagnons atteignirent le dernier fragment de glace, ils se trouvaient encore à six arpents de la rive sud. Devant eux, il n'y avait plus que de la neige mouvante.

Le prêtre eut alors un moment d'angoisse. Mais lui et ses hommes purent gagner un endroit où le vent avait fait déferler l'eau sur la neige et lui avait ainsi donné un peu plus de consistance.

Tous parvinrent heureusement au rivage. Leur foi en la protection de Marie ne connaissait plus de bornes. On peut bien l'assurer, car, malgré la nuit qui s'approchait, ils entreprirent de baliser le passage et d'y construire un pont de glace solide.... D'autres vinrent le rejoindre. Tout en invoquant sans cesse la Vierge Marie, ils arrosaient la neige.... Parfois, enfonçant la main dans cette neige molle, il leur arrivait de la plonger dans le fleuve qu'ils entendaient gronder sous eux.

Soixante à quatre-vingts hommes travaillèrent ainsi sur la neige et les glaçons flottants jusqu'à onze heures de la nuit. Encore, faut-il ajouter que les quelques fanaux qu'ils avaient étaient bien loin de suffire à les éclairer.

Les Trifluviens, accourus sur le boulevard qui domine le fleuve, regardaient de loin ce spectacle, ne pouvant en croire leurs yeux.

Le lendemain, plus de cent traîneaux furent employés à transporter la pierre sur le pont si extraordinairement construit. On chargeait ces traîneaux de blocs pesant plus de trois mille livres.

Quelques chiens qui suivaient les voitures s'étant aventurés en dehors des balises, on les vit aussitôt enfoncer sous la neige et dans le fleuve.

Le charroyage dura huit jours. On n'eût à déclarer aucun accident un peu notable.

Quand la pierre fut transportée, le pont se désagrégea de lui-même.

Les habitants du Cap, témoins ravis de ces prodiges, appelèrent ce pont, *le pont des chapelets*.

C'est, dit-on, après avoir entendu le récit de ce fait que Léon XIII a ordonné qu'on récitât publiquement le chapelet, dans toutes les églises, chacun des jours du mois d'octobre.

LAURE CONAN.

Le Coin de Fanchette

A la demande réitérée de plusieurs de nos abonnés, nous ouvrirons, à partir du 1er numéro d'octobre une page aux correspondants sous l'ancien vocabulaire *Coin de Fanchette*.

Nous désirons surtout donner une forme utile et pratique à ces entretiens familiers, et dans ce but, toute demande futile ou considération oiseuse seront soigneusement écartées de cette page.

Dans une colonne spécialement consacrée à l'étiquette, une collaboratrice très compétente, se charge de répondre à toutes les questions qui lui seront soumises relativement à ce code exigeant.

Nous espérons que ces innovations auront l'heur d'être agréables à nos lecteurs et lectrices.

En voulant trop épulcher les hommes, on leur trouve tant de défauts qu'on devient misanthrope, et l'on ne se rend pas plus heureux.

MME ACKERMANN.